

PROGRAMME LEADER PAYS DU VELAY

« Promouvoir les synergies locales vellaves »

Fiche – Action N°4

Moderniser l’habitabilité des centres-bourgs

Contexte :

Le Pays du Velay connaît **la problématique de désertification des centres-bourgs**. Ce phénomène entraîne des problèmes d’habitat insalubre, de vacances des activités économiques et des services, ainsi qu’une consommation foncière plus importante. Il est urgent de **reconquérir ces bâtiments vacants par de nouvelles formes d’habitabilité** qui permettent de mieux répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique.

Objectifs :

- Donner envie d’habiter, de vivre et d’investir dans les centres-bourgs
- Accompagner les centres-bourgs vers la transition écologique et énergétique
- Réhabiliter les bâtiments vacants pour rendre plus attractif les centres-bourgs

Exemples d’actions éligibles :

Démolition d’un bâtiment vacant pour implanter une crèche, Optimisation de l’éclairage public, Rénovation thermique d’un bâtiment public, Conseil en Energie Partagée,...

Porteurs de projets potentiels :

- Collectivités territoriales et leur groupement (EPCI, Pays, Syndicats)
- Sociétés d’Economie Mixte, Sociétés Publiques Locales
- Propriétaires de bâtiments publics

Taux maximum d’aides publiques :

Ingénierie, Etudes, Animations = 80 % maximum d’aides publiques
Investissements matériels = 66 % maximum d’aides publiques

Enveloppe LEADER mobilisable :

1 000 000 € - Montant LEADER variable selon projet.

Critères de sélection :

- Insertion dans la dynamique globale du bourg
- Contribution à la transition écologique et énergétique
- Communication autour du projet

Version du 29/01/2016

